

## **COALITION DES VILLES ARABES CONTRE LE RACISME, LA DISCRIMINATION, LA XÉNOPHOBIE ET L'INTOLÉRANCE**

**Feuille de route, avril 2017 – avril 2018**

### **Domaines prioritaires de travail et de coopération**

1. Conformément à la Déclaration de Tunis, les villes réunies lors de la réunion de Tunis des 6 et 7 avril 2017 ont convenu que la Coalition travaillerait et collaborerait sur les domaines prioritaires suivants : (i) Mener des diagnostics territoriaux et des collectes de données sur les problématiques de racisme, discrimination, xénophobie, et intolérance dans nos villes ; (ii) Entreprendre des initiatives de conscientisation et de sensibilisation relevant du mandat de la Coalition, au bénéfice de nos concitoyens et de notre administration ; et (iii) Renforcer la collaboration avec les acteurs de la société civile pour mettre en place des initiatives conjointes, dans le cadre du plan de revitalisation de l'année à venir. Un état des lieux sera réalisé lors de la prochaine réunion régionale en avril 2018.
2. Au cours des 2 prochains mois, les villes impliquées élaboreront un plan de travail préliminaire proposant des étapes concrètes pour traduire une ou plusieurs priorités en action, et partageront le plan de travail avec l'UNESCO et les autres villes pour consolidation. Les plans de travail qui pourraient être mis en œuvre par les villes recevront le Label UNESCO /ICCAR et l'UNESCO facilitera le partage d'expérience et le réseautage aux niveaux régional et international.
3. L'UNESCO proposera aux villes impliquées un examen du Plan d'action en dix points de 2008 afin de l'aligner aux Objectifs de développement durable (ODD) et au Nouvel agenda urbain, prenant en compte les thématiques transversales des droits de l'homme et de l'égalité des genres. Les villes impliquées devront considérer ce Plan d'action comme un document d'orientation globale de la Coalition, tout en concentrant leur travail sur les trois domaines prioritaires susmentionnés.

### **Gouvernance interne**

4. Les villes candidates à devenir ville chef de file valideront le projet des Termes de références de la ville chef de file au niveau de leur Conseil municipal, selon leurs propres règles et procédures. Elles exprimeront officiellement leur intérêt auprès de l'UNESCO, le 31 mai 2017 au plus tard. L'UNESCO consultera les villes membres afin de parvenir à un consensus dans le choix de la ville chef de file.
5. L'UNESCO transmettra à l'ensemble des villes membres, le rapport et toute information relatifs aux résultats et conclusion de la réunion de la Coalition de Tunis, au plus tard le 30 avril 2017.
6. L'UNESCO proposera à la ville chef de file une procédure d'adhésion de nouveaux membres à la Coalition, à valider le 31 mai 2017 au plus tard.

7. La ville chef de file est engagée à accueillir la prochaine réunion de la Coalition dans un an, et proposera un cadre de travail permettant la tenue d'une réunion annuelle de la Coalition régionale, au plus tard le 31 mai 2017.
8. Les villes impliquées œuvreront à encourager d'autres villes à rejoindre la Coalition arabe. A cette fin, l'UNESCO enverra à chaque ville impliquée les supports de communication.
9. Mettre en place un plan de communication, incluant la création d'un site Web de la Coalition arabe.
10. Etudier la possibilité d'afficher un écriteau de la Coalition au sein des mairies des villes membres.

#### **Communication/ Partenariats**

11. Représenter la Coalition arabe à l'évènement parallèle de l'ICCAR durant la Conférence mondiale sur la violence urbaine et l'éducation à la coexistence et la paix, Madrid 19-21 avril 2017.
12. Représenter la Coalition arabe à la Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR), Nancy, France, 16-18 octobre 2017.
13. Représenter la Coalition arabe à la Réunion du Comité international de pilotage de l'ICCAR à Birmingham, Alabama, USA, décembre 2017.
14. Explorer la possibilité d'initiatives conjointes avec d'autres coalitions régionales/nationales, y compris la reproduction de projets existants tel que le partenariat entre l'UNESCO, la Fondation M.V. Vardinoyannis, et l'ECCAR.
15. Contribuer à l'outil d'évaluation de l'UNESCO « *Towards an enabling environment for urban inclusion* ».
16. Explorer la possibilité de tenir des ateliers de formation sur l'inclusion urbaine, en collaboration avec la Chaire UNESCO sur les Villes intermédiaires, Espagne.
17. Explorer les voies de coopération possibles avec Cités et Gouvernements locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) (Rabat), en organisant un évènement conjoint rassemblant les Coalitions des villes arabes et africaines, et le réseau de CGLU Afrique.
18. Explorer les voies de coopération possibles avec la Fondation Safi et la Municipalité de Safi (Maroc) en contribuant au Forum mondial Post-COP 22 de Safi sur les villes durables, septembre 2017.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Coalition internationale  
des villes inclusives et  
durables – ICCAR**



7 avril 2017, Tunis, Tunisie